

**Décret n°2008-1268 du 3 décembre 2008 modifiant le décret n°
2006-228 du 24 février 2006 instituant différentes échelles de
rémunération pour les fonctionnaires hospitaliers de catégorie C**

03/12/2008

Ce décret fixe les indices bruts minimum et maximum des échelles de rémunération des fonctionnaires hospitaliers de catégorie C.